

Conseil d'Administration du CCAS de l'Île d'Yeu

Du Lundi 7 Mars 2016 à 14h00

Le sept Mars deux mil seize, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni sous la Présidence de Mme Anne-Claude CABILIC, Vice-Présidente

Présents : Mmes Anne-Claude CABILIC, Brigitte JARNY, Alice MARTIN, Isabelle VIAUD, Claudette FRADET, Claudie GROISARD, Michelle JARNY, Camille TARAUD

Absentsexcusés : M. Bruno NOURY, Jean-François LEGEAY et Jean-Paul ROUX, Mmes Mireille BOUTET et Maguy DIMIER

Procurations : M. Jean-François LEGEAY à Mme Alice MARTIN
M. Jean-Paul ROUX à Mme Anne-Claude CABILIC
Mme Maguy DIMIER à Mme Brigitte JARNY

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 Février 2016.

CCAS

1. Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire permet une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Le débat, qui n'a aucune obligation de forme ou de contenu, doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

La Vice-Présidente présente donc au Conseil d'Administration la note de synthèse pour 2016.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la note de synthèse présentée et clôt le débat d'orientation budgétaire 2016 pour le CCAS.

2. Demande de convention pour la parcelle BK 69

La Vice-Présidente présente à l'assemblée la demande d'utilisation de la parcelle BK 69 de Mme Laurette LEGAC pour y faire séjourner des chevaux.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Mme Laurette LEGAC à utiliser la parcelle BK 69 pour y faire séjourner des chevaux et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision, notamment la convention d'utilisation.

MUTLI ACCUEIL

3. Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire permet une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Le débat, qui n'a aucune obligation de forme ou de contenu, doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

La Vice-Présidente présente donc au Conseil d'Administration la note de synthèse pour 2016.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la note de synthèse présentée et clôt le débat d'orientation budgétaire 2016 pour le Multi Accueil.

4. Investissement sèche-linge

La Vice-Présidente expose à l'assemblée que le sèche-linge du Multi-Accueil ne fonctionne plus et n'est pas réparable. Il est donc nécessaire de le remplacer par du matériel plus performant et plus économique.

La Vice-Présidente propose donc le remplacement de ce sèche-linge et d'inscrire cette dépense au budget primitif 2016, au compte 2188 - Installation générale, pour la somme de 1.200 €.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide du remplacement de ce sèche-linge et d'inscrire cette dépense au budget primitif 2016, au compte 2188 - Installation générale, pour la somme de 1.200 €.

Le Conseil d'Administration autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

EHPAD LES CHENES VERTS ET CALYPSO

5. Départ en formation ASG d'agent des EHPAD avec le CNFPT

La Vice-Présidente rappelle à l'assemblée la délibération n°16/01/05 du 18/01/2016 autorisant les départs en formation ASG (Assistant de Soins en Gérontologie) :

- d'un auxiliaire de soins de l'EHPAD « Les Chênes Verts »,
- d'un auxiliaire de soins de l'EHPAD « Calypso ».

La Vice-Présidente fait part à l'assemblée d'une formation organisée et financée par le CNFPT (avec prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement) qui nécessite de modifier la délibération citée ci-dessus par un changement de nom de l'organisme prestataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de changer le nom de l'organisme prestataire pour la formation AG du 9 Mai au 7 Décembre 2016 pour chaque EHPAD (remplacer l'IFPS par le CNFPT),
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

LES CHENES VERTS

6. Départ en formation ASG en 2016

La Vice-Présidente rappelle à l'assemblée la délibération du 8/09/2014 autorisant les provisions d'une partie des CNR (Crédits Non Reconductibles) de 2014 attribués par l'ARS des Pays de La Loire afin de financer des formations d'assistantes de soins en gérontologie.

La Vice-Présidente informe l'assemblée de la possibilité de former 2 auxiliaires de soins à cette spécialité.

Considérant que la reprise d'une partie de ces provisions a été inscrite au budget 2016, au compte 1588 en dépense (section d'investissement) et en recette au compte 7815 (section de fonctionnement),

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ✧ de signer une convention de formation avec l'organisme l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon de Mars à Novembre 2016,
- ✧ d'accepter le départ en formation de ces deux agents sur l'EHPAD « Les Chênes Verts »,
- ✧ d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

7. Augmentation de crédits – Reprises des provisions pour formation ASG – Sections Soins

Considérant la délibération du 7 Mars 2016 relative au départ en formation de deux agents avec l'IFPS du CHD de La Roche sur Yon,

Considérant que les provisions ont été comptabilisées sur l'exercice 2014 (délibération n°14/09/67 du 8/09/2014,) en recettes au compte 1588 et en dépenses au 6815,

Considérant que l'écriture de reprises sur provisions sera effectuée sur l'exercice 2016, en recettes au compte 7815 et en dépenses au compte 1588,

Il convient de modifier le budget 2016, en section soins, afin d'ouvrir les crédits nécessaires à l'engagement des dépenses liées à cette formation.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de voter la modification du budget ci-dessous :

Intitulés des comptes	Augmentation des Recettes			Augmentation des Dépenses		
	Compte	Section	Montant	Compte	Section	Montant
Reprises sur provisions d'exploitation	7815	Soins	10 110.48 €			
Concours divers (cotisations ...)				6184	Soins	1 600.00 €
Voyages et déplacements				6251	Soins	1 465.50 €
Missions				6256	Soins	1 961.00 €
Rémunération principale				64151	Soins	5 083.98 €
Totaux égaux - Fonctionnement			10 110.48 €			10 110.48 €

Le Conseil d'Administration autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

8. Demande de disponibilité

La Vice-Présidente présente la demande de disponibilité de M. YLR pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} Avril 2016.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la mise en disponibilité de M. YLR pour une durée d'un an.

Renseignements pris post-réunion, la collectivité ne peut refuser cette demande à M. YLR. Sa demande est donc acceptée pour 3 ans, à compter du 1^{er} Avril 2016.

DEMANDES D'AIDE

- 9. *Aides diverses*
- 10. *Aides liées au logement*
- 11. *Aide au transport*

DEMANDE D'AIDE SOCIALE

- 12. *Service d'accompagnement à la Vie Sociale*

QUESTIONS DIVERSES

- 13. *Pétition des résidents de la Résidence Calypso*

Concernant des dysfonctionnements de la réception TV : Le Service Technique (bâtiment communal) prend en charge le dossier pour le passage de la réception par satellite.

- 14. *Prochain CA*

Le prochain CA ordinaire est prévu le lundi 21 Mars 2016 à 14h00. Une Commission Permanente sera prévue ce même jour à la même heure (en cas de demande d'aide et faute de quorum).

Suite au changement d'emploi du temps d'un des membres, il est convenu de déplacer le CA le troisième jeudi du mois (au lieu du lundi).

Voici le nouveau planning prévisionnel pour 2016 :

Jeudi 21 Avril	Jeudi 15 Septembre
Jeudi 19 Mai	Jeudi 20 Octobre
Jeudi 16 Juin	Jeudi 17 Novembre
Jeudi 21 Juillet	Jeudi 15 Décembre
Jeudi 18 Août	(+ 2° éventuellement)

La séance est levée à 15h30